

Informations aux actionnaires

CS Investment Funds 4

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 134.528
(la «**société**»)

Avis aux actionnaires de la société

Les actionnaires du compartiment **Credit Suisse (Lux) Prima Multi-Strategy Fund** («le compartiment») sont informés par la présente que le conseil d'administration de la société a décidé de procéder à un fractionnement des actions de certaines catégories d'actions du compartiment.

Catégorie d'actions	Monnaie	ISIN
FB	EUR	LU0522193530
FBH	CHF	LU0566061908
FBH	GBP	LU0566065560
FBH	USD	LU0566063516

Le fractionnement des actions sera effectué selon un ratio de **10 pour 1**, dans le but d'accroître la liquidité de certaines catégories d'actions du compartiment et d'élargir son actionariat en réduisant le prix des actions du compartiment.

Les actionnaires qui effectueront leurs demandes de souscription, de rachat et de conversion d'actions dans le compartiment jusqu'à la date limite du 26 octobre 2021, 12h00 (heure d'Europe centrale), négocieront toujours les actions selon leur valeur nette d'inventaire avant le fractionnement des actions, à la date du 3 novembre 2021 et calculée le 4 novembre 2021.

Les actionnaires n'ont aucune mesure particulière à prendre. Le teneur de registre et l'agent de transfert procéderont au fractionnement des actions directement sur les actions enregistrées dans le compte de l'actionnaire.

Les demandes de souscription, de rachat et de conversion d'actions dans le compartiment ne seront plus possibles à partir du 3 novembre 2021, c'est-à-dire qu'aucune souscription, aucun rachat ou aucune conversion ne sera traité à la valeur nette d'inventaire à la date du 10 novembre 2021.

Le fractionnement des actions sera basé sur les valeurs nettes d'inventaire à la date du 10 novembre 2021 et calculées le 11 novembre 2021.

Tous les actionnaires recevront neuf (9) actions supplémentaires pour chaque action détenue.

Les actionnaires recevront un avis de la part du teneur de registre et de l'agent de transfert les informant du nombre d'actions ajoutées sur leur compte enregistré concerné suite au fractionnement des actions.

Le compartiment négociera à ses valeurs nettes d'inventaire postérieures au fractionnement des actions pour toute demande de souscription, de rachat et de conversion d'actions dans le compartiment effectuée à la date limite du 10 novembre 2021, 12h00 (heure d'Europe centrale), sur la base des valeurs nettes d'inventaire à la date du 17 novembre 2021 et calculées le 18 novembre 2021.

Les actionnaires doivent noter que le prospectus actuel de la société, les documents d'information clé pour l'investisseur ainsi que les statuts seront disponibles, conformément aux dispositions dudit prospectus, au siège social de la société ou sur Internet à l'adresse www.credit-suisse.com.

Luxembourg, le 22 octobre 2021

Le Conseil d'administration